

CFC

CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE COMMERCE EMPLOYE(E) DE COMMERCE + OPTION BILINGUE



L'option bilingue du CFC employé(e) de commerce est faite pour les élèves qui considèrent par goût ou par ambition que la maîtrise de l'anglais est absolument indispensable à une carrière professionnelle réussie.

Elle apporte aussi un élément supplémentaire de motivation pour des élèves de bon niveau qui veulent se préparer à des études supérieures et/ou des études à l'étranger.

NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 3 ans de septembre à juin.
- Années 1 et 2 en présentiel à l'école
- 3ème année : 1 journée de formation et 12 mois de stage
- Classes de 15 à 18 élèves

CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin du cycle de scolarité obligatoire
- Examen du dossier scolaire et entretien de motivation
- Tests d'évaluation en anglais (niveau B1 requis) et lettre de motivation

**Préparer des certifications en Anglais pour ajouter des atouts
à votre profil professionnel**

CONTENU PEDAGOGIQUE

- ICA Information Communication Administration
- E&S Economie et Société
- Français
- Anglais (préparation examen IELTS)
- Italien ou Allemand
- PPI Pratique Professionnelle Intégrée (2ème année)
- 4 Cours hebdomadaires bilingue : Business English, cours d'économie d'entreprise en anglais (préparation à l'examen « Vantage » Business English de Cambridge)

APRES UN CFC

- Poursuite d'études : Maturité Professionnelle, écoles professionnelles, Brevet Fédéral après une première expérience.
- Entrée sur le marché du travail.

ECOLAGE MENSUEL

Année 1 CHF 1350 (10 mois)
Année 2 CHF 1450 (10 mois) + PPI CHF 200 (10 mois)
Année 3 CHF 850 (10 mois)

+ CHF 300 d'inscription

(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200).



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 2 septembre 2019
Vacances d'automne	du samedi 19 octobre au dimanche 27 octobre 2019
Vacances de Noël	du mercredi 18 décembre au dimanche 5 Janvier 2020
Vacances de février	du samedi 8 février au dimanche 16 février 2020
Vacances de Pâques	du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2020
Vacances d'été	samedi 21 juin 2020

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin



ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.